

Les charges de copropriété



Quels sont les revenus de ma copro ?

La copropriété n'a aucun revenu propre. La trésorerie est donc constituée par les charges versés par chacun des copropriétaires.



Qu'est-ce que les charges de copropriété ?

Elles représentent toutes les dépenses engagées par la copropriété pour assurer son fonctionnement et son entretien.



Comment sont calculées mes charges ?

Les sommes dûes par chaque copropriétaire sont calculées en fonction de sa quote-part des parties communes et sont remises au syndic pour lui permettre de payer les factures collectives.



Et si je ne paye pas alors ?

Tout mauvais payeur met en péril la trésorerie de la copropriété, son bon fonctionnement et son bon entretien. Des procédures de recouvrement de charges peuvent être menées par le syndic en son encontre.



Pour en savoir plus : www.agglo-pvm.fr